

ARGUMENT

La psychanalyse et la psychopathologie clinique sont depuis de très nombreuses années pratiquées et enseignées au sein des institutions de psychiatrie publique. Elles sont par ailleurs parmi les références les plus utilisées par les psychiatres psychothérapeutes FMH et les psychologues psychothérapeutes OFSP.

Envisagée comme un modèle parmi d'autres, la psychanalyse doit développer une nouvelle visibilité institutionnelle, ainsi que de nouvelles formes d'enseignement et de transmission adaptées au contexte des soins contemporains ; les équipes de soins doivent parallèlement pouvoir s'appuyer sur des repères théoriques et cliniques clairs et appropriés à leurs conditions de pratique.

La formation de base à la psychothérapie psychanalytique a pour objectif d'introduire les participants à la psychanalyse, afin de promouvoir et d'orienter leur pratique dans le champ de la santé mentale. Elle vise à développer les connaissances, le savoir-être et le savoir-faire des participants en favorisant le développement de collaborations interprofessionnelles.

Ce projet de formation est le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires institutionnels et associatifs qui ont travaillé ensemble pour offrir en Suisse romande une formation de haut niveau de qualité sur le plan clinique et scientifique.

Ce cursus est proposé par le Département de Santé Mentale et Psychiatrie HUG- Hôpitaux Universitaires de Genève, en collaboration avec les sociétés et institutions suivantes :

- Centre de psychanalyse Raymond de Saussure (CPRS)
- Institution locale de la Société suisse de psychanalyse (SSPsa)
- Fédération européenne de psychothérapie psychanalytique (EFPP), Suisse romande
- Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), Université de Genève
- Faculté de médecine, Université de Genève
- Département de santé mentale et de psychiatrie, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
- Département de psychiatrie et psychothérapie du Valais Romand, Hôpital du Valais (DPPVR)
- Association Suisse Romande de l'Ecole Européenne de Psychanalyse. New Lacanian School ASREEP NLS

PREAMBULE

Ce programme d'études décrit le cursus que doivent suivre les participants pour valider leur formation de base à la psychothérapie psychanalytique.

Cette formation est la première étape du [MAS en psychothérapie psychanalytique](#). Les psychologues en formation peuvent commencer leur première année de CAS de formation approfondie dès le début de la troisième année de formation de base.

Cette formation est commune à celle dispensée aux médecins dans le cadre du module d'approfondissement à la psychothérapie psychanalytique du Département de Santé Mentale et Psychiatrie des HUG.

TITRE OBTENU

TITRE POSTGRADE FÉDÉRAL EN PSYCHOTHÉRAPIE

Cette formation est la première étape du [MAS en psychothérapie psychanalytique](#) (UNIL - UNIGE), filière de formation postgrade accréditée permettant aux psychologues d'accéder au titre postgrade fédéral en psychothérapie.

INSCRIPTION

Les candidats psychologues s'inscrivent au [MAS en psychothérapie psychanalytique](#) sur le site web de la Formation Continue UNIL-EPFL, en se référant aux conditions et processus d'admission du MAS.

Pour s'inscrire au MAS, les psychologues doivent disposer d'un titre de Master en psychologie, ainsi que d'une expérience clinique dans une institution de psychiatrie publique ou dans un cabinet de psychiatre psychothérapeute pendant une année au moins et pour un équivalent plein temps de 40%. Ils doivent pouvoir suivre au moins deux patients en psychothérapie dans le cadre de cette activité.

PROGRAMME D'ETUDES

Les cours s'étendent sur 3 ans à raison de 32 jeudis après-midi (17h00-18h30) par année, de début novembre jusqu'à fin octobre de l'année suivante pour une période totale de 192 heures (de 45 min).

La formation se compose chaque année de 6 volets

Théorie psychanalytique : 22 heures réparties sur 3 ans.

Métapsychologie, théorie développementale, modèles du conflit et du déficit, psychologue du Moi, théorie de la relation d'objet, théorie de l'attachement.

Technique : 34 heures réparties sur 3 ans.

Evaluation psychanalytique, cadre, transfert, contretransfert, interventions thérapeutiques, processus, résistance.

Clinique : 56 heures réparties sur 3 ans.

Compréhension psychanalytique et interventions psychothérapeutiques dans différents troubles psychiatriques (axes 1 et 2 du DSM).

Psychanalyse appliquée : 32 heures réparties sur 3 ans.

Techniques psychothérapeutiques spécifiques (brève, de groupe, de crise, psychodrame, ...) ou applications à des populations particulières (enfants, adolescents, personnes âgées, migrants, ..).

Histoire de la psychanalyse : 26 heures réparties sur 3 ans.

Réflexions sur les concepts de base de l'œuvre freudienne et les auteurs post freudiens jusqu'au différents courants actuels.

Réflexions à partir d'un cas clinique : 24 heures réparties sur 3 ans.

Discussion de groupe à partir d'un cas clinique pour faciliter l'intégration des concepts théoriques dans la clinique.

TUTORAT

Le tutorat des étudiants se fait en petit groupe 5 fois 2 heures par année.

CONTROLE ET VALIDATION DU DOSSIER DE FORMATION

La validation du dossier de formation consiste pour le comité de formation à contrôler et attester que les activités de formation ont été menées conformément aux exigences requises. Cette validation est une condition sine qua non pour la validation de la formation de base.

La validation des activités de la formation se base sur la signature des listes de présence pour les différents modules. L'ensemble des heures de formation est validé par le comité de formation.

La participation doit être de minimum 90% aux cours pendant les trois années de formation. En cas d'absence, même dûment motivée, qui ferait chuter la participation à un nombre d'heures inférieur au nombre prévu, les candidats sont tenus de remplacer les heures manquantes par une participation à des cours ou séminaires portant sur les mêmes thématiques et reconnus comme équivalents par le comité de formation.

LE MÉMOIRE ET SA DEFENSE

Les participants doivent rédiger un mémoire d'évaluation certifiant (5 à 10 pages), à rendre au mois d'août de la deuxième année de la formation de base.

Le travail est évalué par un expert en termes de « acquis » ou « non acquis ». Si le travail est refusé, il est possible de déposer un travail modifié qui sera à nouveau présenté pour une seconde évaluation. Si le travail est accepté, le candidat est admis à la défense orale.

La défense du mémoire a lieu à la fin de la deuxième année de la formation de base. Au cours de la défense orale du mémoire, deux experts auditionnent le candidat.

VALIDATION FINALE

La réussite de la formation de base à la psychothérapie psychanalytique nécessite :

- (a) la validation du dossier de formation,
- (b) la double validation écrite et orale du mémoire.

Les participants ne désirant pas se soumettre à l'appréciation finale ou en échec définitif à l'évaluation du mémoire obtiennent sur demande une attestation de participation reportant les heures suivies dans la formation.

ANNEXE 1 – COMMISSION D'ORGANISATION DE LA FORMATION DE BASE

Lorenzo Soldati

Nelson Feldman

Nora Schneider

Pierre Haenni

Christophe Delaloye

Martin Debanné

Philippe Rey-Bellet